
Lettre des représentants Laignelot et Trehouart, en mission près les côtes de Brest et de Lorient, qui transmettent le produit d'une souscription de l'équipe du vaisseau Le Superbe, lors de la séance du 22 pluviôse an II (10 février 1794)

Joseph François Laignelot, Bernard Thomas Tréhouart de Beaulieu

Citer ce document / Cite this document :

Laignelot Joseph François, Tréhouart de Beaulieu Bernard Thomas. Lettre des représentants Laignelot et Trehouart, en mission près les côtes de Brest et de Lorient, qui transmettent le produit d'une souscription de l'équipe du vaisseau Le Superbe, lors de la séance du 22 pluviôse an II (10 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 531;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_35139_t1_0531_0000_4

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Le cⁿ Fr. Paret a offert en don à Patrie 19 livres de chanvre.

Le cⁿ P. Rave, de St Clair, a offert en don à la Patrie 17 livres de chanvre.

Le cⁿ Fr. Clapet, des Roches, a fait don à la Patrie de 13 livres de chanvre.

Le cⁿ J. Dervieux, dit Fene, a offert en don à la Patrie un assignat de 5 l.

Le cⁿ J. Brossard, des Roches, a fait don à la Patrie de 17 livres et demie de chanvre.

Le cⁿ Ch. Moret a fait offre à la nation de 17 livres (de) chanvre.

Le cⁿ Et. Ramay, maire, a offert en don à la Patrie 47 livres (de) chanvre.

Le cⁿ Marc J. Faure a fait don à la Patrie de 107 livres et demis de chanvre.

Récapitulation :

En assignats	3535 l. 13 s.
En espèces	100 l. 16 s.
En argenterie	3 marcs 1 gros
En chemises	110
En draps	3
En toile	29 aunes
En chanvre	276 livres

L'assemblée applaudissant au zèle patriotique des habitants de cette commune déclare qu'elle en va donner connoissance à la Convention en applaudissant à ses travaux immortels et en l'invitant de rester à son poste jusqu'à la paix, à l'administration du département à celle du district en leur adressant extrait de la présente délibération, et l'assemblée a nommé pour faire conduire à Vienne et présenter au Directoire du district tous les objets ci-dessus désignés, ainsi que l'extrait de la présente délibération, les personnes d'Et. Ramay (maire) et P. Marchand (procureur de la commune). Ont signé : Et. Ramay, Marthoux (off. mun.), Montès, Marchand (proc. de la comm.), P. Henry (notable), Brondel, Brunet, Louis Martel, Michel Cadier, Guillot (notables), F. Taviand, Faure, J. Revon, J. B. Vincent Ogier, J. Gay, Joubert (secrét.).

P.c.c. Et. RAMAY (maire), JOUBERT (secrét.).

42

Les représentants du peuple près les côtes de Brest et de Lorient, font passer 457 liv. 15 s., produit d'une souscription qu'a faite l'équipage du vaisseau *le Superbe*, faisant partie de l'escadre de la République, en rade à Brest, pour les frais de la guerre : ils marquent que les braves marins qui le composent attendent avec impatience l'ordre d'aller combattre nos lâches ennemis.

La Convention nationale, en acceptant tous ces dons et offrandes, ordonne qu'il en sera fait mention honorable, et qu'ils seront insérés au bulletin (1).

(1) P.V., XXXI, 161. Bⁱⁿ, 22 pluv.; C. Eg., n° 542; J. Lois, n° 501; Batave, n° 361; Ann. patr., n° 406; Audit. nat., n° 506; Mess. soir, n° 542; M.U., XXXVI, 362; J. Paris, n° 407.

[Brest, 12 pluv. II] (1)

« Citoyen président,

Nous t'adressons par la poste un paquet chargé sur la feuille contenant une somme de 457 liv. 15 sols, produit d'une souscription qu'a fait l'équipage du vaisseau « Le Superbe », faisant partie de l'escadre de la République en rade de Brest, pour servir aux frais de la guerre. Ces braves gens brûlent, ainsi que tous les marins de l'escadre, du désir d'aller combattre nos lâches ennemis; ils en attendent l'ordre avec impatience, et nous devons nous promettre que la République trouvera en eux d'intrépides défenseurs. »

LAIGNELOT, B. TREHOUART.

43

Les administrateurs de police font passer l'état des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention du département de Paris; le total général, au 20 pluviôse, étoit de 5,426 (2).

[Commune de Paris, 21 pluv. II. Etat au 20 pluv.] (3)

Noms des prisons	Nb. de détenus
Conciergerie	496
Grande-Force	557
Petite-Force	288
Sainte-Pélagie	128
Madelonnettes	164
Abbaye	144
Bicêtre	725
A la Salpêtrière	374
Chambres d'arrêt, à la Mairie	87
Fermes	31
Luxembourg	453
Maison de suspicion, rue de la Bourbe ..	439
Irlandois, rue du Cheval Vert	30
Les Picpus Fbg St-Antoine	141
Réfectoire de l'Abbaye	60
Les Angloises, rue St Victor	111
Brunet, rue de Buffon	16
Les Angloises, rue de Loursine	91
Les Carmes, rue de Vaugirard	206
Les Angloises, Fbg St-Antoine	40
Ecoissais, rue des Fossés St Victor	75
St Lazare, Fbg St-Lazare	502
Maison Mahay, rue du Chemin Vert	78
La Chapelle, rue de la Folie Renaud ...	39
Belhomme, rue Charonne, n° 70	97
Bénédictins Anglois, rue de l'Observatoire	49
TOTAL général	5426

(2) D III 351, doss. Laignelot. Analyse dans AULARD, Recueil des Actes..., X, 581.

(2) P.V., XXXI. Bⁱⁿ, 22 pluv.

(3) C 291, pl. 933, p. 11. Signé : Mennessier, Heusée.